

Présents : Mmes FRAYSSE, NICKERT, POIGNET, ROUDIER,
Mrs BERNARD, BLADIER, DELVERT, DIAS DE SOUSA, FOUCHE, GARRIGOU, GONCALVEZ
MOURA, IZARD, LE GOFF. MARIAGE.

Absents : Mme GUITOU, excusée

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance
- Approbation compte rendu du 14 avril 2015
- Choix gérant camping
 - ❖ Nomination régisseur de recette
 - ❖ Délibération fond de caisse
- Modification statut FDEL
- Indemnités comptable du Trésor
- Présentation devis travaux camping
- Désignation coordinateur et agents recenseurs pour le recensement population 2016
- Questions diverses

Avant de commencer la séance, Mr le Maire propose aux membres du conseil d'observer une minute de silence à la mémoire de Joël Steil décédé mardi 19 mai des suites d'un cancer et rappelle son implication au sein de notre commune en tant qu'artisan, ancien conseiller municipal et membre actif de plusieurs associations.
La proposition est unanimement acceptée et la minute de silence est observée.

Election du secrétaire de séance

Mme Sandrine FRAYSSE est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2015

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Présentation et choix des entreprises pour les travaux du chemin piéton

Le conseil municipal valide la proposition.

Choix gérant camping

Suite à l'appel de candidature, plusieurs propositions ont été reçues, une seule candidature est celle d'un binôme :

- Véronique WISNIEWSKI et sa fille, Laurie FERNANDEZ, ancienne gérante de l'Alouette
- Lisa COMTE, habitant Lanzac, étudiante, recherchant un emploi d'été
- Marie Charlotte SCHMITT, travaillant à temps partiel à l'école de Lamothe et recherchant un emploi complémentaire
- Baptise GALLARD, habitant Lanzac, chauffeur livreur, recherchant un emploi saisonnier
- Lydie DUBUS, habitant Grézelade, hôtesse de caisse.

➔ Les différentes candidatures ont été analysées et la candidature présentée en binôme est retenue à l'unanimité.

Les différents postes seront répartis comme suit :

- Temps plein 35Hrs : Laurie Fernandez
- Temps partiel 20Hrs : Véronique Wisniewski
- Régisseur de recette : Véronique Wisniewski

→ La proposition d'un fond de caisse de 100€ est également validée à l'unanimité

Modification statuts FDEL

Les statuts du syndicat ont été modifiés afin d'y intégrer une compétence supplémentaire relative à la création et l'entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ; cette modification devant être approuvée par les conseils municipaux, Mr le Maire propose d'approuver la modification des statuts de la FDEL.

→ Le vote est organisé, à l'unanimité, la proposition est acceptée

Indemnités du comptable du Trésor

L'indemnité précédente était d'environ 400€, mais le trésorier associé à notre commune ayant été remplacé, elle doit être revalidée.

→ Le vote est organisé, l'indemnité précédente est reconduite au nouveau trésorier à l'unanimité.

Travaux camping

Présentation des travaux de réfection envisagés avant l'ouverture pour la nouvelle saison et du devis proposé par l'APIE:

- Réfection sanitaires et douches
Peinture des plafonds et portes intérieures, ventilation haute et basse,
L'ensemble pour un montant TTC de 1 050.00€ hors fourniture
(pour mémoire, en 2012, avait été acheté 30 litres de peinture pour 300€
pour des travaux similaires)

→ Le vote est organisé, la proposition de l'APIE est retenue à la majorité.

Présentation des travaux de nettoyage et débroussaillage ainsi que du devis proposé par l'APIE:

Zones concernées : entrée du camping, abords Dordogne, talus sous la RD820
L'ensemble pour un montant TTC de 960.00€

→ Le vote est organisé, la proposition de l'APIE est retenue à la majorité.

Travaux Chemin Piéton

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie et présente les devis reçus ;

Partie Travaux Publics : déblais, terre, géotextile, gaine et fourreaux

3 entreprises ont été consultées, 2 ont répondu :

MARTY TP :	10 087.05€ HT
MARCOULY TP :	12 950.00€ HT

L'enduit tri-couche sera réalisé par la sté BONASSIE.

Partie Espaces Verts : haie composée de buis et charmilles

2 réponses,

Les FLEURS DU CAUSSE :	3 499.60€ HT
MARION Espaces Verts :	6 620.00€ HT

Le terrassement sera réalisé avant l'été, les plantations à l'automne.

→ Le vote est organisé, l'entreprise MARTY et Les FLEURS DU CAUSSE sont retenues à l'unanimité.

Désignation coordinateur et agents recenseurs pour le recensement population 2016

Le recensement doit avoir lieu sur notre commune entre le 21 janvier et le 20 février 2016 ; les personnes responsables doivent être nommées avant fin mai et seront formées en octobre ;

Mr le Maire proposent les candidatures suivantes :

- Coordinateur communal et agent recenseur : Delphine CASTANET
- Agent recenseur : Delphine PAINOT

→ Le vote est organisé, les candidatures sont retenues à l'unanimité

Questions Diverses

- 1- Présentation du devis de la sté JACQ pour le dé-moussage du toit de l'annexe mairie : 1 057.63€ TTC
- 2- Présentation du devis de la Sté ROCHELLI pour le déplacement de la fixation de l'aérotherme de la salle des fêtes qui n'a pas été installé correctement, sa position actuelle empêchant tout entretien.
Réalisation d'un portique pour permettre de la poser et non de la suspendre : 426.70€
- 3- Les employés communaux sont intervenus route de Laborie sur la zone où sont entreposés les containers du SYDED ; les ronces et souches avaient envahi l'espace, rendant compliqué l'entretien du terrain.
- 4- Lecture du courrier des Papillons Lanzagais qui organisent leur assemblée générale le vendredi 29/05 à 20h30.
- 5- Ecole :
 - a) La commune a été relancée par Lachapelle Auzac pour le paiement des frais de scolarité des enfants de Lanzac ; la participation initialement demandée était fixée à 1 000€ par enfant, la somme ayant été jugée trop élevée, Lachapelle a envisagé d'aligner les tarifs à ceux pratiqués par Souillac (600€ pour les enfants de maternelle, 400€ pour les enfants de primaire) ; la commune reste dans l'attente d'une confirmation écrite.
 - b) Contact a été pris avec le Conseil Général pour la mise en place d'un transport scolaire pour les enfants de la commune scolarisés en primaire.
- 6- Mr Le Maire nous informe de la signature du permis de construire de Mr et Mme MOURA, à la Durantie ; le SMPVD avait rendu un avis défavorable, Mr le Maire a argumenté sa position en mentionnant que le terrain était à proximité de leur exploitation agricole.
- 7- CAUVALDOR Communauté des Communes - Pôle Souillac
Mr le Maire fait le bilan des différentes questions abordées lors de la dernière réunion :

- a) Général - Organisation : sont à l'étude les transferts du personnel du SMPVD au sein de Cauvaldor
- b) Voirie : l'ensemble de la voirie communautaire va être intégrée à Cauvaldor, 3 catégories de routes, mutualisation du personnel
- c) Social / Médical : point sur les maisons médicales,
 - Gramat : inauguration le 23/05
 - Payrac en fonctionnement,
 - Souillac : Appel d'Offres Architectes en cours
- d) Economie : Recrutement d'un Animateur Economique (stratégie de développement gestion des bonnes volontés, recherche de nouveaux entrepreneurs, recensement des terrains disponibles, mise en place de réserves foncières pour la création de zones économiques/ zones d'activités ...)
- e) Sport : Recensement des installations sportives, coût et entretien avant transfert en compétence communautaire.
La prise en charge des frais de fonctionnement des stades et gymnases est à l'étude mais priorité sera donnée aux « écoles de sport »
Le trophée des sports organisé en juin à Souillac est maintenu.
- f) Enfance / Jeunesse : Les disparités de fonctionnement sont énormes, Vayrac est très en avance,
- g) Culture : Présentation du nouveau logo
Calendrier : Forum des associations en septembre à Souillac



8- Natura 2000 : ils recensent les espaces naturels sensibles pour les remettre en état ; un terrain naturel pour pelouse alluviale sèche serait identifié à Cieurac entre la station d'épuration et la Dordogne ; la commune a été contactée pour la signature d'un contrat de prise en charge de l'entretien par l'état pendant 5 ans.

Fin de séance 22h45